Image not found or type unknown

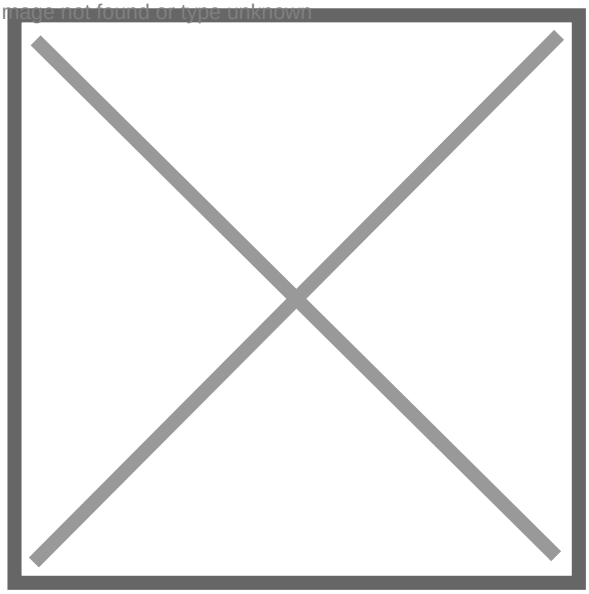

Droit de garde d'enfant pour un père

Par **matt**, le **06/09/2008** à **11:41**

la mere de mon fils et moi sommes separées depuis le debut de l'année . nous ne sommes pas mariées ! j'aimerais savoir comment faire pour avoir la garde de mon fils, savoir quels sont les droits aux quels je peux pretendre .

Par **Marion2**, le **06/09/2008** à **12:04**

Vous contactez le Juge aux Affaires Familiales et un droit de visite et d'hébergement, ainsi que le montant d'une pension alimentaire seront fixés
N'étant pas mariés, vous n'avez pas besoin d'un avocat.
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés